



Projet d'établissement

Etablissement d'accueil du jeune enfant (Eaje)



Nom de l'établissement : Multi-accueil "Les Micocouliers"

Date :

Cachet, signature

Service d'agrément territorialisé, le

par (initiales)

Visa du Conseil départemental

Visa de la Caisse d'allocations familiales

Le :

Le :

La crèche "Les Micocouliers" est un établissement géré par l'Association "Crèche parentale Les Micocouliers" créée en 1982 par des familles regroupées en association loi 1901. Au départ, le fonctionnement reposait sur la présence continue de deux professionnelles permanentes salariées et de la présence en soutien des parents. Depuis, les familles ne participent plus à l'accueil et à l'accompagnement des enfants au quotidien mais nous tenons à ce que chaque famille ait sa place dans la vie de la crèche.

1. Présentation de l'établissement

1.1 Identité

Type et nom de l'établissement : Etablissement multi-accueil "Les Micocouliers"

Adresse : 6 rue des genets 34970 Maurin-Lattes

☎ 04 / 67 / 27 / 34 / 95

E-mail : creche.micocoulier@orange.fr

Nom du gestionnaire : FALCONE Audrey

Statut du gestionnaire : Présidente de l'association "crèche parentale Les Micocouliers"

Mode de fonctionnement :

- Fonctionnement en mode Psu
 Fonctionnement en mode Paje

1.2 Capacité et type d'accueil proposés

Nombre de places : 30 places dont 1 place en occasionnel

Type d'accueil et particularités : accueil d'urgence et accueil périscolaire

1.3 Compétences professionnelles mobilisées

1.3.1 L'équipe et les intervenants

❖ Direction de l'établissement :

La Directrice est éducatrice de jeunes enfants diplômée d'état

- Elle est responsable du bon fonctionnement de l'établissement, de la gestion du personnel et de la gestion pédagogique. Elle collabore avec le bureau pour la gestion administrative et financière.
- Elle est responsable, avec son équipe, du projet d'établissement ainsi que de sa mise en œuvre.
- Elle organise en collaboration étroite avec les parents la vie de l'établissement dans le cadre du règlement de fonctionnement.
- Elle participe à la formation individuelle et collective du personnel et à leur éducation sanitaire et sociale.
- Elle est chargée de l'organisation des horaires de travail du personnel. Elle établit et entretient des relations avec les personnes qui assurent la charge effective et permanente des enfants.
- Elle procède à l'inscription des familles, les accueille, les informe et prend les décisions d'admission et de retrait des enfants en collaboration avec le Bureau. Elle tient des dossiers personnels de chaque enfant et un registre des présences journalières qu'elle est tenue de présenter lors des visites de contrôle.

La Directrice adjointe est éducatrice de jeunes enfants diplômée d'état

- Elle seconde la Directrice et la remplace en son absence,
- Elle participe à l'organisation de l'accueil des enfants et des familles sur toute la structure,
- Elle organise la venue des stagiaires et les accompagne,
- Elle évalue les besoins en matériel éducatif et pédagogique,
- Elle fait le lien entre les équipes,
- Elle veille au respect de la réglementation, au projet d'établissement et au règlement de fonctionnement.

❖ L'infirmière

- Elle veille à la bonne adaptation des enfants et au respect de leurs besoins,
- A l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une affection nécessitant des soins ou une attention particulière,
- Elle vérifie les traitements et les administre,
- Elle assure la mise en œuvre des préconisations et protocoles définis par le médecin de l'établissement et enseigne au personnel de l'établissement les règles d'hygiène et de sécurité pour une bonne prise en charge des enfants,
- Elle assure la continuité de direction en cas d'absence de la directrice et/ou de la directrice adjointe.

❖ L'éducatrice de jeunes enfants

- Elle accueille, accompagne l'enfant dans sa globalité en lien avec sa famille,
- Elle a un rôle d'observation, d'orientation et de prévention,
- Elle a un rôle d'encadrement d'équipe et impulse une réflexion autour de la mise en œuvre du projet pédagogique,
- Elle est garante du projet pédagogique,

- Elle accueille et accompagne les stagiaire,
- Elle assure la continuité de direction en cas d'absence de la directrice et/ou de la directrice adjointe.

❖ Les auxiliaires de puériculture

- Elles accueillent et accompagnent l'enfant et sa famille dans une approche globale,
- Elles proposent des soins et des activités d'éveil adaptés à chaque enfant,
- Elles veillent au bien-être et au développement du jeune enfant,
- Elles assurent les soins quotidiens d'hygiène à l'enfant.

❖ Les aides maternelles

- Elles ont pour mission, sous la responsabilité du personnel diplômé, d'accueillir et d'accompagner les enfants dans tous les temps du quotidien,
- Elles veillent au bien-être et au développement de chaque enfant accueilli,
- Elles veillent à l'hygiène des locaux et du matériel,
- Elles proposent des activités adaptées aux enfants.

❖ Le personnel technique

- Un cuisinier prépare les repas sur place, gère ses stocks et l'hygiène de la cuisine.
- Un agent de service entretient les locaux et gère les stocks.
- Une secrétaire s'occupe, avec la direction, des tâches administratives.

1.3.2 Le travail d'équipe

Une réunion par groupe est mise en place chaque mois concernant l'organisation et le suivi des enfants (2 heures). Une réunion est organisée toutes les deux semaines entre les responsables de groupes (organisation diverse, réécriture des projets, des protocoles...). Une réunion d'analyse de pratiques avec la psychologue est organisée tous les mois pendant 1h30. Une réunion de 2 heures est organisée une fois par trimestre avec toute l'équipe (fonctionnement, point sur les projets, les protocoles...)

1.3.3 La formation

La crèche propose de la formation continue pour le personnel. Certaines professionnelles bénéficient de formations en extra (selon leur qualification, les besoins de la crèche et les difficultés rencontrées au quotidien). Mais nous favorisons les formations en intra (une ou deux selon les besoins). Tous les ans, à la rentrée de septembre une journée pédagogique est organisée.

2. Le projet social

2.1 Le contexte environnemental de l'établissement

- Commune ou quartier concernés par l'établissement ou service :

La commune de Lattes est composée de trois quartiers : Lattes centre, Boirargues et Maurin.

La structure se situe sur le quartier de Lattes centre.

- Indicateurs démographiques et socio-économiques :

La commune abrite 16 298 habitants avec une densité de 858,6 habitants par km².

Le taux de natalité s'élève à 9,7 enfants pour 1 000 habitants entre 2012 et 2017 et le taux de mortalité à 7,3 personnes pour 1 000 habitants. La variation annuelle moyenne de la population sur la période est de 1,1% dont 0,2 % du fait du solde naturel et 0,8 % du fait des entrées et sorties.

En 2019, il y a eu 142 décès et 167 naissances.

- Autres indicateurs connus (2017) :

La commune comporte 4 874 ménages avec famille. Parmi ces 4 874 ménages, on retrouve 744 familles monoparentales (192 avec un homme seul et 585 avec une femme seule), 1 849 couples avec enfant(s) et 2 282 couples sans enfant.

Au sein de la population de 15 à 64 ans, on retrouve 68,3 % d'actifs avec un emploi, 9,8 % de chômeurs, 6,5% de retraités, 9,8 % d'étudiants et 5,7 % d'autres inactifs.

En 2017, le taux de chômage s'élevait à 12,5%. La part des femmes était de 48,2%. Le taux de chômage est le

plus élevé dans la tranche d'âge des 15 à 24 ans (31,1 % chez les hommes et 28,6 % chez les femmes). Les femmes sont davantage concernées par les temps partiels que les hommes (19,5% pour les femmes contre 5,7% pour les hommes).

Le taux de pauvreté s'élevait à 10% en 2018. Il concerne davantage les locataires (17%) que les propriétaires (6%).

L'étude des catégories socioprofessionnelles fait ressortir la présence de 29,8 % d'employés, 29,5 % de professions intermédiaires, 22 % de cadres, 11,3 % d'ouvriers, 7,1% d'artisans et 0,4% d'agriculteurs (2017).

Le revenu médian disponible par unité de consommation est de 24 890 euros en 2018.

Le salaire net horaire moyen total est de 9,4 euros pour les 18 à 25 ans, de 15,5 euros pour les 26 à 50 ans et de 19 euros pour les plus de 50 ans (2017).

L'écart de salaire entre les femmes et les hommes s'élève à 18,9 % en défaveur des femmes (2017).

Le taux de scolarisation s'élève à 71,5 % pour les 2 à 5 ans, 97,3 % pour les 6 à 10 ans, 97,4 % pour les 11 à 14 ans, 98,1 % pour les 15 à 17 ans, 55,7 % pour les 18 à 24 ans et 10,9 % pour les 25 à 29 ans.

- Caractéristiques de la population :

En 2017, les plus de 60 ans étaient au nombre de 5 012 soit 30,2% de la population (contre 3470 soit 20,9% de la population en 2007). En ce qui concerne les plus de 75 ans, ils étaient 1 712 soit 10,3% de la population en 2017 (contre 1 000 soit 6% de la population en 2007). On observe donc un vieillissement de la population sur la commune.

La même année, les moins de 29 ans étaient 4 915 soit 29,7 % de la population (contre 5 876 soit 35,3% de la population en 2007). Parmi eux, 2 483 ont moins de 14 ans soit 15% (contre 2693 soit 16,2% de la population en 2007). Cela confirme la tendance au vieillissement de la population.

En 2017, on retrouvait 8 468 logements sur la commune dont 7 842 résidences principales, 290 résidences secondaires et 336 logements vacants. Parmi les 7 842 résidences principales, 51,9% sont des maisons et 47,6% des appartements. 1 057 de ces résidences ont été occupés par des ménages ayant emménagé depuis moins de 2 ans soit 13,5%.

4 834 ménages sont propriétaires (61,6 %) et 2 830 sont locataires (29,2 %). Sur ces 2 830 ménages en location, 542 sont logés dans un logement HLM (6,9%).

- Crèches d'entreprises sur le territoire :

Une micro-crèche privée a ouvert ses portes dans le quartier de Maurin en mars 2019 sous le nom de « Vitamine ». Celle-ci est gérée par la société People and Baby.

2.2 L'intégration de l'établissement dans son environnement social

Quartier de Boirargues :

- Un multi-accueil collectif de 76 places pour des enfants de 18 mois à 4 ans : « Les Libellules »
- Deux assistantes maternelles du service d'accueil régulier familial (SARF) « Les Narcisses »
- Des assistants maternels indépendants reliés par le relais assistant maternel (RAM) Lattes/Pérois
- Une séance DU Lieu d'accueil enfants-parents « Les étoiles filantes » tous les mercredis après-midis de 14h à 18h au sein des Libellules
- Un quartier en plein essor démographique

Quartier de Maurin :

- Un multi-accueil collectif de 12 places pour des enfants de 18 mois à 4 ans : « Les Mésanges »
- Une crèche associative parentale de 30 places pour des enfants de 2 mois et demi à 4 ans : « Les Micocouliers »
- Une micro-crèche privée de 10 places pour des enfants de 2 mois et demi à 4 ans, gérée par la société People and Baby : « Vitamine »
- 3 assistantes maternelles du service d'accueil régulier familial (SARF) « Les Narcisses »
- Des assistants maternels indépendants reliés par le relais assistant maternel (RAM) Lattes/Pérois

Quartier de Lattes Centre

- Un multi-accueil collectif de 65 places pour des enfants de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans : « Le Nid du Méjean »
- Une séance du lieu d'accueil enfants-parents « Les étoiles filantes » tous les samedis matins de 9h à 13h au sein des locaux du multi-accueil « Le Nid du Méjean »

- 10 assistantes maternelles du service d'accueil régulier familial (SARF) « Les Narcisses »
- Des assistants maternels indépendants reliés par le relais assistant maternel (RAM) Lattes/Pérois

2.2.1 La mixité sociale

Les "Micocouliers" peut accueillir toutes les familles qui en font la demande. Nous accueillons donc des familles en recherche d'emploi, nous pouvons accueillir des enfants en cours d'année à la suite de difficultés familiales, orientées par le CCAS par les services de la PMI.

2.2.2 L'accompagnement à la parentalité

De part l'histoire de la crèche et son statut, le lien avec les familles est notre priorité. Le dialogue avec les familles est primordial, il ne peut être concevable de fonctionner sans. Un temps d'écoute et de dialogue est mis en place dès l'inscription de la famille à la crèche (souvent même lors de la préinscription). Ce temps d'échange est également très présent et très fort lors de l'adaptation de l'enfant et sa famille à la crèche. Cette première place donnée permettra, par la suite, de créer du lien avec les familles, lien qui se prolongera tout au long de l'année.

Ce lien se renforcera au fur et à mesure grâce à l'écoute bienveillante des professionnelles et grâce aux différentes animations proposées par l'équipe auxquelles les parents sont les bienvenus (réunion pédagogique de rentrée, sorties à l'écolothèque, ateliers partagés avec des familles, organisation et participation aux temps festifs..)

2.2.3 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

L'établissement peut accueillir des enfants porteurs de handicap. Un projet d'accueil personnalisé (PAP) peut alors être établi. Ce projet permettra alors de garantir la qualité de l'accueil de l'enfant, de préciser les objectifs et attentes des parents en cohésion avec l'équipe, les locaux et les partenaires extérieurs.

2.3 Les modalités de relations partenariales

Les relations partenariales entretenues avec la crèche sont les suivantes:

- Relations avec le CCAS de Lattes : prêt du minibus pour les sorties, liens avec les structures petites enfance de la ville (informations diverses, commission d'attribution des places , invitation du CCAS à participer à des réunions organisées par le médecin de crèche ou par des intervenants extérieurs)
- Participation ponctuelles à des manifestations organisées par la municipalité, le CCAS (Récréa'lattes, réunion d'informations aux futures familles...)
- Partenariat avec l'écolothèque de Saint-Jean-de-Védas
- Visites à la médiathèque de Lattes et à la bibliothèque de Maurin
- Partenariat avec l'association "Lire et faire lire"
- Passerelle avec l'école maternelle de Maurin (visite effectuée en fin d'année scolaire pour les enfants)

3. Le projet éducatif

3.1 La place des parents

Notre travail se construit autour d'une cohérence d'équipe qui s'appuie sur nos échanges avec les familles, sur l'observation et sur des questionnements. Notre souhait est de tisser une relation sécurisante avec chaque enfant et chaque famille, et de construire un lien entre la maison et le lieu d'accueil.

La participation des parents à la vie de la structure est très bénéfique pour l'épanouissement de l'enfant au sein de la crèche au quotidien. S'investir permet aux parents d'être partie prenante des moments intenses vécus par leur enfant en dehors de leur présence.

La qualité de la séparation et de l'accueil des enfants au quotidien dépend de tous les partenaires qui doivent pouvoir éprouver une confiance réciproque. L'importance est donc bien d'accorder une place à chaque adulte entourant l'enfant et de permettre à tous d'échanger sur les problématiques éducatives rencontrées.

Des temps de rencontre et de réunions sont organisés en direction des familles :

- Moments festifs : Noël, fête de la crèche, semaine des couleurs...
- Assemblée générale
- Une réunion à chaque « rentrée » pour expliquer le fonctionnement et l'organisation du groupe dans lequel l'enfant sera accueilli,

La spécificité de notre structure permet à tous les parents de s'investir dans la crèche. Soit en faisant partie du Conseil d'administration, du bureau; soit en proposant ses compétences pour enrichir et dynamiser la vie de la crèche.

Il n'est pas rare que nous demandions au cours de l'année aux familles une participation réelle au fonctionnement de la structure : jardinage, bricolage, etc... Ces temps permettent également de renforcer les liens entre parents et professionnels.

3.2 L'organisation de l'accueil

3.2.1 Le premier accueil, l'adaptation

Les premiers pas d'un enfant en crèche sont pour lui un apprentissage de séparation et d'intégration. Afin de démarrer en douceur, l'équipe et les parents vont fixer une phase d'adaptation qui se programme au minimum sur une semaine complète. Cette période pourra bien sûr être prolongée si l'équipe ou le parent en ressent le besoin.

Les parents peuvent profiter de ce moment pour poser toutes leurs questions et visiter toutes les pièces de la structure. Il est important que la parole circule de façon transparente afin de permettre à l'enfant de trouver sa place au sein de la structure en toute sécurité.

Cette période permet à l'enfant de se détacher progressivement du schéma familial pour découvrir l'ambiance d'un lieu de vie collectif et les bases des relations sociales. Il est important que l'enfant puisse intégrer chaque étape de la vie quotidienne dans la sérénité. Pour cela il est important qu'une bonne collaboration s'instaure entre parents et professionnelles afin de favoriser la relation de confiance entre toutes les parties concernées. **C'est le moment où l'on s'apprivoise.**

Extrait du texte de Saint-Exupéry sur la rencontre entre le petit prince et le renard :

- *Qu'est-ce que signifie "apprivoiser"?*
- *On ne connaît que les choses que l'on apprivoise, dit le renard. Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître. Ils achètent des choses toutes faites chez les marchands. Mais comme il n'existe point de marchands d'amis, les hommes n'ont plus d'amis. Si tu veux un ami, apprivoise-moi!*
- *Que faut-il faire? dit le petit prince.*
- *Il faut être très patient, répondit le renard. Tu t'assoiras d'abord un peu loin 3 / 12 de moi, comme ça, dans l'herbe. Je te regarderai du coin de l'œil et tu ne diras rien. Le langage est source de malentendus. Mais, chaque jour, tu pourras t'asseoir un peu plus près..*

3.2.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

La crèche accueille les enfants sur 3 groupes: "les coccinelles": groupe des bébés, les "ouistitis": groupe des moyens et les "oursons" groupe des grands.

- ❖ La section des bébés se trouve au fond de la crèche, les enfants déjeunent et goûtent au sein de leur section. Ils ont leur propre dortoir et partagent les sanitaires avec le groupe des moyens.
- ❖ La section des moyens a son propre espace de repas (qui sert également à proposer des ateliers plus "dirigés": pâte à modeler, peinture, transvasement...). Les enfants ont également leur propre dortoir (aménagé avec des lits à barreaux et des lits couchettes), ils partagent les sanitaires avec le groupe des bébés. Ils ont un accès direct à la cour extérieure.
- ❖ La section des grands a son propre espace repas, ses propres sanitaires, son propre dortoir (qui peut servir de pièce de motricité le matin) et a un accès direct à la salle d'activités. Les enfants ont également un accès direct à la cour extérieure.

Chaque lieu de vie est aménagé en fonction des besoins des enfants, de nombreux réaménagements se font donc tout au long de l'année et fonction des observations faites par les professionnelles.

Nos valeurs

Un enfant est une personne à part entière. Il doit être traité comme un individu en construction et non comme un adulte. Le bébé a besoin pour exister et pour grandir de repères humains (ses premières figures d'attachements sont ses parents, puis les personnes qui l'accueillent selon le mode de garde). Il s'épanouit dans l'échange ce qui l'aidera et lui permettra de se développer globalement (physique, psychique, affectif).

Chaque enfant est différent ; il évolue en fonction de son histoire, de ses modèles et est porteur d'un potentiel spécifique. L'équipe tient particulièrement à ces valeurs et souhaite, au sein de sa crèche, placer l'enfant au cœur de ses préoccupations.

Nos objectifs :

- Créer un environnement accueillant et sécurisant, en proposant un espace aménagé de manière adaptée,
- Accompagner l'enfant dans son développement global en respectant son individualité c'est-à-dire ses besoins, son rythme.
- Accompagner l'enfant à prendre conscience de lui-même et de ses compétences, à développer une confiance en lui ainsi que son estime de lui-même .
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie (plaisir à faire).
- Accompagner l'enfant à prendre conscience progressivement de la présence de l'autre.

3.3 La vie quotidienne

3.3.1 L'éveil et le jeu

L'enfant est un être sensoriel, qui se développe et rentre en relation avec le monde extérieur par ses sens : le toucher, le goût, l'ouïe, l'odorat, la vue, mais également grâce à la proprioception (capacité inconsciente à percevoir la position exacte de notre corps dans l'espace en trois dimensions dans l'espace) et le système vestibulaire qui régleme le sens du mouvement et de l'équilibre.

Le bébé est un être de relation à l'écoute de lui-même mais aussi des autres, et de son environnement. Il est donc très réceptif et sensible à ce qu'il vit au travers de ses sens et de son tonus musculaire, qui est l'énergie située en permanence dans le muscle et qui varie chez le bébé en fonction du plaisir et déplaisir qu'il ressent. C'est par les soins que le bébé peut se structurer peu à peu. C'est par son corps, ses mouvements et ses sens que le bébé pourra progressivement acquérir son autonomie en explorant, en expérimentant.

Pour ces raisons, l'équipe travaillera tout au long de l'année autour des sens, afin de favoriser le développement de l'enfant. Nous ne fonctionnons pas avec un planning d'activité préétabli.

Nous avons fait le choix d'installer les bébés au sol sur les tapis. En accompagnant un tout petit dans « sa motricité libre », nous souhaitons être respectueux de ces capacités motrices et favoriser sa confiance en soi. Le

message que nous désirons lui transmettre est : « Tu es capable de faire seul, nous sommes là si tu en as besoin ».

L'enfant en motricité libre a besoin de sentir une sécurité affective. Sécurité apportée par la présence bienveillante de l'adulte soutenue par le regard, par la parole. La professionnelle assure l'aménagement de l'espace qui évoluera en fonction des capacités de l'enfant. Elle s'ajuste aux compétences du bébé lui permettant ainsi de petits tremplins pour poursuivre son développement toujours dans le respect de son rythme.

En motricité libre, l'enfant prend conscience de son corps, il gère le passage aux différentes étapes (position sur le dos, le ventre, il rampe, le quatre pattes, la marche).

Les ateliers proposés sont un support d'éveil varié qui stimule le langage ou les expressions manuelles, corporelles, musicales, artistiques.. Mais surtout qui invite au partage et au plaisir !

Nous adoptons la même attitude et la même philosophie chez les plus grands.

Le jeu libre est l'activité principale des enfants accueillis. Chaque matin divers supports sont proposés aux enfants. Les temps de jeux libres ont lieu à différents moments de la journée et sont l'occasion pour l'enfant d'exprimer ses choix individuels tout en développant son imaginaire. C'est un moment utile qui permet à chaque enfant d'observer, de développer sa créativité et son imagination, d'avancer à son propre rythme. L'adulte est là pour aménager l'espace, puis soutenir l'enfant dans ses découvertes, ses expériences. Nous proposons des supports de jeux divers et variés afin qu'ils réalisent des découvertes et de nouvelles expériences.

Quelque soit l'activité que nous mettrons en place : activité manuelle (peinture, gommette, dessin, pâte à modeler..), jeux extérieurs(proposés quotidiennement), lecture, musique, jeux de construction, manipulation à la table à graines, transvasement, jeux moteurs, jeux libres dans la pièce (...): **Nous respecterons toujours le choix de l'enfant.**

Il est hors de question pour nous de forcer un enfant à participer à quelque chose s'il nous manifeste clairement son refus. C'est pourquoi nous proposons toujours au moins 2 alternatives.

Les activités sont proposées en petits groupes (5 enfants maximum), ailleurs que dans la pièce de vie, ce qui permet aux enfants de se couper du groupe et vivre un moment de découverte privilégié avec l'adulte

Notre objectif est que l'enfant prenne plaisir à y participer.

3.3.2 L'alimentation

Chez les plus petits c'est un moment individuel avec l'enfant. C'est un temps important que nous souhaitons calme afin de permettre à l'enfant d'être détendu favorisant ainsi un bien-être global. L'enfant est prévenu du moment où il va manger ce qui l'aide à patienter. (je m'occupe de toi après « prénom de l'enfant qui mange » ...)
Nous prenons le temps dont il a besoin. Si un enfant dort le matin, nous ne le réveillerons pas, il mangera à son réveil.

Lorsque l'enfant passera à l'alimentation en morceaux, il aura un **plateau repas** :

Tous les éléments y sont proposés : entrée, plat, laitage, dessert. L'enfant a donc le choix et peut commencer dans l'ordre qu'il souhaite, il peut mélanger les goûts; il est par conséquent complètement acteur de son repas. L'adulte sera là pour valoriser l'enfant, l'encourager à goûter, l'aider si besoin. Nous ne forçons jamais un enfant

à manger, et nous lui laissons la possibilité de manger avec ses doigts (cela fait partie de la découverte et de l'apprentissage du goût) Nous lui proposons d'utiliser sa cuillère ou de l'aider avec une deuxième cuillère afin qu'il apprenne à s'en servir par lui-même et être fier d'y arriver seul.

Nous favorisons l'autonomie mais au rythme de chacun, nous prenons en compte ses compétences, ses envies, nous observons et accompagnons l'enfant en fonction de ses capacités. Ce temps de repas est un moment privilégié où l'on partage et échange autour d'une table.

3.3.3 Le sommeil

L'endormissement et le sommeil sont des moments primordiaux dans la vie d'un enfant.

Nous sommes donc attentives aux différents signes qu'il nous transmet, afin que toutes les conditions soient réunies pour favoriser un bon sommeil. Nous privilégions son bien-être, le sommeil lui permet de récupérer ce dont il a besoin pour poursuivre sa journée.

Les enfants se réveillent à leur rythme. Nous ne les réveillons pas.

Au même titre, nous ne forçons pas à dormir un enfant s'il n'est pas fatigué.

Quel que soit le moment de la journée, si l'enfant manifeste des signes de fatigue ou nous demande un temps de repos, nous le coucherons.

3.3.4 L'hygiène et les soins corporels

Ce temps est un moment privilégié avec l'adulte. Changer la couche d'un enfant est un moment où l'on partage son intimité. L'enfant a généralement besoin d'être en confiance avec l'adulte qui va le changer. En salle de change, nous proposons (sans imposer) aux enfants ayant acquis la marche, d'emprunter les petits escaliers rangés sous la table de change pour s'y installer, et nous portons les enfants qui ne sont pas encore en mesure de grimper.

Dans cette démarche, nous travaillons à rendre l'enfant à la fois autonome, mais aussi acteur de ce qu'il vit.

Nous accompagnons le soin verbalement pour lui expliquer nos gestes, nous nommons les parties de son corps et nous le faisons participer dès que possible. Ce temps de change et d'échanges est fait dans le respect de l'enfant

Concernant la propreté, **nous nous basons sur le rythme donné à la maison, afin d'avoir une continuité entre la maison et la crèche.**

Conclusion

Ce projet d'établissement est la base de notre travail au quotidien, il est de notre responsabilité de nous en saisir, de le questionner, de le faire vivre et de le repenser au besoin. Notre but commun, parents et professionnels réunis, est d'y voir l'intérêt premier de l'enfant.